



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
13 février 2004  
Français  
Original: anglais

**Session annuelle de 2004**

14-23 juin 2004, Genève

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Décisions adoptées par le Conseil d'administration  
à la première session de 2004 (23-30 janvier 2004)**

**Table des matières**

| <i>Numéro<br/>de la décision</i>  | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 2004/1 Établissement des rapports sur le plan de financement pluriannuel du PNUD pour 2004-2007                               | 2           |
| 2004/2 Assistance au Myanmar  | 2           |
| 2004/3 Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets   | 3           |
| 2004/4 PNUD et FNUAP : recommandations du Comité des commissaires aux comptes   | 3           |
| 2004/5 Suite donnée à la quatorzième réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA                                | 4           |
| 2004/6 Rapports au Conseil économique et social   | 4           |
| 2004/7 Plan de financement pluriannuel du FNUAP, 2004-2007  | 5           |
| 2004/8 Programme multinational du FNUAP, 2004-2007  | 6           |
| 2004/9 Évaluation : réponse de la direction à l'évaluation des rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement | 6           |
| 2004/10 Plan de financement pluriannuel d'UNIFEM pour la période 2004-2007  | 7           |
| 2004/11 Examen du Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires  | 8           |
| 2004/12 Récapitulation des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2004         | 8           |



## **2004/1** **Établissement des rapports sur le plan de financement** **pluriannuel du PNUD pour 2004-2007**

### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note avec satisfaction* de l'approche stratégique pour l'établissement du rapport annuel axé sur les résultats présentée par le PNUD et attend avec intérêt d'examiner à nouveau la question avant la session de juin;
2. *Souligne* que l'établissement du rapport annuel axé sur les résultats devrait permettre aux États Membres de disposer d'une analyse objective de l'efficacité des activités du PNUD en matière de développement et de l'efficacité institutionnelle de l'organisation;
3. *Souligne également* que l'évaluation des activités et de l'efficacité du PNUD devrait concourir à l'établissement du rapport annuel axé sur les résultats;
4. *Prie* l'Administrateur du PNUD, agissant en collaboration avec la Directrice exécutive du FNUAP et la Directrice exécutive d'UNIFEM et en consultation avec les États Membres, d'étudier la possibilité d'établir des rapports harmonisés sur les résultats, conformément à leurs mandats respectifs, et de lui faire rapport sur la question à sa session annuelle de 2004.

30 janvier 2004

## **2004/2** **Assistance au Myanmar**

### *Le Conseil d'administration*

1. *Réaffirme* ses décisions 93/21, 98/14, 2001/15 et 2003/2;
2. *Est conscient* des besoins de développement de la population du Myanmar;
3. *Prend acte* de la note de l'Administrateur sur l'assistance au Myanmar (DP/2004/8) et du rapport présenté par la mission d'évaluation indépendante sur le Myanmar, en particulier des questions et problèmes stratégiques qui y sont soulevés;
4. *Prie* l'Administrateur de tenir compte des conclusions de la mission d'évaluation indépendante, selon qu'il conviendra, pendant la phase IV de l'Initiative pour le développement humain.

30 janvier 2004

## 2004/3

### Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note avec satisfaction* du rapport du Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) sur l'exécution du budget du Bureau pour 2003 (DP/2004/6) et des résultats financiers encourageants prévus pour 2003;
2. *Prend également note* des prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 2004-2005 et *prie* le Directeur exécutif du Bureau de lui soumettre, à sa session annuelle de 2004, une mise à jour des prévisions budgétaires, y compris une évaluation critique des projections opérationnelles pour 2004-2005;
3. *Prend en outre note* des mesures prises comme suite aux recommandations énoncées dans le rapport sur l'examen indépendant, de la stratégie de constitution de clientèle, des progrès enregistrés dans le processus de changement interne, du calendrier d'ensemble et les paramètres de suivi des progrès;
4. *Approuve* le budget détaillé d'un montant de 8,4 millions de dollars (DP/2004/7) pour le processus de changement à long terme et les modalités de financement;
5. *Approuve* l'élargissement du mandat de l'UNOPS pour lui permettre de coopérer directement avec les banques régionales et sous-régionales de développement à titre de projet pilote, *encourage* l'UNOPS à tenir des consultations étroites avec les coordonnateurs résidents et *prie* le Directeur exécutif de l'UNOPS de lui faire le point des progrès enregistrés dans le rapport qu'il lui présentera à sa session annuelle de 2004;
6. *Prie* le Directeur exécutif de l'UNOPS de continuer à favoriser des consultations élargies entre l'UNOPS, le Conseil d'administration et les autres parties prenantes concernant l'idéal, le mandat et la gestion de l'UNOPS, et de faire rapport sur ces consultations à la session annuelle de 2004.

30 janvier 2004

## 2004/4

### PNUD et FNUAP : recommandations du Comité des commissaires aux comptes

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des rapports du Programme des Nations Unies pour le développement (DP/2004/11) et du Fonds des Nations Unies pour la population (DP/FPA/2004/1) sur la suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies pour l'exercice 2000-2001;
2. *Souligne* qu'il importe d'assurer comme il se doit le suivi des recommandations du Comité des commissaires aux comptes.

30 janvier 2004

## **2004/5**

### **Suite donnée à la quatorzième réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Se félicite* des rapports du PNUD (DP/2004/13) et du FNUAP (DP/FPA/2004/5), qui marquent un pas important vers une riposte plus cohérente des organismes des Nations Unies face à la pandémie du VIH/sida;
2. *Prie* le PNUD et le FNUAP de fournir, dans leurs rapports annuels respectifs pour 2004, des informations plus détaillées concernant la suite que les deux organisations, agissant en coopération avec les parties intéressées, notamment les autres organismes coparrains d'ONUDISA, entendent donner aux recommandations formulées par le Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA à sa quatrième réunion en juin 2003;
3. *Prie en outre* le PNUD et le FNUAP de mettre à sa disposition, sous forme d'annexe aux rapports qu'ils présenteront au titre de ce point de l'ordre du jour à la réunion ordinaire du Conseil d'administration prévu en septembre, les recommandations du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA.

30 janvier 2004

## **2004/6**

### **Rapports au Conseil économique et social**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des rapports de l'Administrateur du PNUD (E/2004/4-DP/2004/12) et de la Directrice exécutive du FNUAP (E/2004/5-DP/FPA/2004/2) au Conseil économique et social et *prie* le secrétariat de les transmettre au Conseil économique et social, accompagnés d'un résumé des travaux de la présente session;
2. *Souligne* la grande importance qu'il attache au prochain examen triennal des activités opérationnelles et la contribution spéciale du PNUD et du FNUAP à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement<sup>1</sup>, dans le cadre de leurs mandats respectifs;
3. *Encourage* le PNUD et le FNUAP à appuyer activement ce processus, notamment en faisant profiter à l'ensemble du Secrétariat de l'ONU les données d'évaluation et autres documents pertinents.

30 janvier 2004

---

<sup>1</sup> Objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

**2004/7****Plan de financement pluriannuel du FNUAP, 2004-2007***Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport sur le plan de financement pluriannuel du FNUAP, 2004-2007 (DP/FPA/2004/4);
2. *Fait sien* le plan de financement pluriannuel, 2004-2007, figurant dans le rapport et *se félicite* de l'accent mis sur les domaines d'activités axées sur les résultats que sont la santé en matière de reproduction, la population et le développement et l'égalité des sexes comme éléments indispensables de la lutte contre la pauvreté;
3. *Se félicite* de l'intégration de l'égalité entre les sexes, de la santé des adolescents en matière de reproduction et de la prévention du VIH/sida dans toutes les activités dans ces trois domaines;
4. *Affirme* que le plan de financement pluriannuel doit devenir le principal document de politique générale du FNUAP et son outil de gestion stratégique des ressources;
5. *Se félicite* du plan de financement pluriannuel, instrument essentiel pour orienter les activités que doit entreprendre le FNUAP pour aider les pays à mettre en oeuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)<sup>1</sup>, à appliquer les principales mesures adoptées par la CIPD+5<sup>2</sup> et à réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire<sup>3</sup>.
6. *Se félicite* de l'appui accru apporté aux cadres de développement nationaux et *souligne* qu'il importe d'accroître davantage cet appui, notamment par le renforcement des capacités et l'établissement de partenariats;
7. *Salue* les efforts entrepris par le FNUAP pour établir des partenariats stratégiques en vue de la mise en oeuvre du plan de financement pluriannuel et *prie* le FNUAP de renforcer davantage la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, conformément à son mandat et compte tenu de ses atouts;
8. *Approuve* le cadre intégré d'allocation des ressources pour 2004-2007, tel qu'il figure dans le rapport, et encourage tous les pays à aider le FNUAP à mobiliser, au titre des ressources ordinaires et des autres ressources, le montant de 1 milliard 523 millions de dollars dont il a besoin pour la période 2004-2007, et notamment les pays en mesure de le faire à annoncer des contributions pluriannuelles;
9. *Souligne* l'importance que revêtent les ressources de base pour une mise en oeuvre efficace du plan de financement pluriannuel et *encourage* tous les pays en mesure de le faire d'accroître leurs contributions aux ressources de base du FNUAP;

---

<sup>1</sup> Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18, chap. I, résolution 1, annexe.

<sup>2</sup> Résolution S-21/2 de l'Assemblée générale, principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, adoptée le 2 juillet 1999.

<sup>3</sup> Objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

10. *Salue* l'attachement renouvelé du FNUAP à la gestion axée sur les résultats et *prie* le FNUAP d'affiner, dans son rapport annuel, l'élaboration d'indicateurs de résultats permettant de mesurer, sur les plans quantitatif et qualitatif, l'efficacité des activités de l'organisation;

11. *Prie* la Directrice exécutive du FNUAP, agissant en collaboration avec l'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive d'UNIFEM et en consultation avec les États Membres, d'étudier la possibilité d'établir des rapports harmonisés sur les résultats, conformément à leurs mandats respectifs, et de lui faire rapport sur la question à sa session annuelle de 2004.

30 janvier 2004

## **2004/8**

### **Programme multinational du FNUAP, 2004-2007**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Approuve* le projet de programme multinational du FNUAP pour 2004-2007, présenté dans le document DP/FPA/2004/3, d'un montant de 226 millions de dollars, dont 124 millions seront prélevés sur les ressources ordinaires du FNUAP, dans la mesure où ils pourront être dégagés, et *encourage* la Directrice exécutive du FNUAP à rechercher le solde de 102 millions de dollars, selon que de besoin, au moyen de cofinancements ou d'autres ressources;

2. *Prie* le FNUAP de poursuivre la mise en place d'un système de gestion axée sur les résultats en vue de la planification, du suivi et de l'évaluation du programme multinational pour 2004-2007, de sorte à assurer que les rapports établis à l'avenir soient axés sur les résultats, compte tenu de la synergie qui doit exister entre le programme multinational et les programmes de pays.

30 janvier 2004

## **2004/9**

### **Évaluation : réponse de la direction à l'évaluation des rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport intitulé « Réponse de la direction à l'évaluation des rapports sur les objectifs du Millénaire en matière de développement » et de la réponse de la direction figurant dans le document DP/2004/3, établi à la demande du Conseil d'administration dans sa décision 2003/29;

2. *Prie* le PNUD de lui fournir, à sa session annuelle de 2004, davantage de données de fond concernant le rapport intitulé « Évaluation des rapports sur les objectifs du Millénaire en matière de développement » pour permettre un examen approfondi;

3. *Décide* d'inscrire la question intitulée « Coopération du PNUD avec les États Membres pour l'élaboration des rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement » à l'ordre du jour de sa session annuelle de 2005, et *prie* le PNUD d'établir un rapport sur la question, compte tenu de l'examen triennal des activités

opérationnelles auquel procédera l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session.

30 janvier 2004

## **2004/10 Plan de financement pluriannuel d'UNIFEM pour la période 2004-2007**

### *Le Conseil d'administration*

1. *Note avec satisfaction* les résultats obtenus par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme dans l'application de sa stratégie et de son plan d'exécution pour 2000-2003, tels qu'ils figurent dans le document DP/2004/CRP.3;
2. *Souligne* que l'avantage comparatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme tient à son mandat novateur et porteur consistant à appuyer la mise en oeuvre des engagements pris en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes;
3. *Fait siennes* les orientations stratégiques et les priorités définies dans le cadre des résultats stratégiques du plan de financement pluriannuel pour 2004-2007, figurant dans le document DP/2004/5;
4. *Encourage particulièrement* le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à renforcer et rationaliser ses partenariats au sein du système des Nations Unies, notamment avec le Groupe des Nations Unies pour le développement, en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes, les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes à tous les niveaux, et appelle tous les organismes des Nations Unies à tirer parti de l'avantage comparatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme;
5. *Se félicite* de la stratégie adoptée par l'UNIFEM pour devenir une ressource efficace au service des pays du programme et des organismes des Nations Unies en intégrant, sous la direction et le contrôle des pays de programme, une démarche soucieuse d'équité entre les sexes aux mécanismes de coordination tels que le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ainsi que les stratégies nationales de réduction de la pauvreté;
6. *Engage* UNIFEM, dans le cadre de son mandat, à contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement<sup>1</sup>;
7. *Note avec satisfaction* les efforts entrepris par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et le Programme des Nations Unies pour le développement pour oeuvrer en partenariat dans les domaines où une synergie peut renforcer les progrès vers l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et encourage les deux organisations à resserrer leurs liens de coopération;
8. *Réaffirme* que les ressources ordinaires constituent l'épine dorsale d'UNIFEM et qu'elles sont indispensables pour maintenir le caractère multilatéral, neutre et universel de ses activités;

---

<sup>1</sup> Objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

9. *Approuve* le cadre intégré d'allocation des ressources pour 2004-2007 figurant dans le rapport DP/2004/5 et encourage tous les pays en mesure de le faire à aider le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à mobiliser, au titre des ressources ordinaires et des autres ressources, le montant total de 177,5 millions de dollars des États-Unis dont il a besoin pour la période 2004-2007, et notamment les pays en mesure de le faire, à annoncer des contributions pluriannuelles;

10. *Se félicite* de la nomination, par l'Assemblée générale, du nouveau comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, dont la liste des membres figure dans le document A/58/PV.75;

11. *Prie* la Directrice exécutive d'UNIFEM, agissant en collaboration avec l'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive du FNUAP et en consultation avec les États Membres, d'étudier la possibilité d'établir des rapports harmonisés sur les résultats, conformément à leurs mandats respectifs, et de lui faire rapport sur la question à sa session annuelle de 2004.

30 janvier 2004

## **2004/11**

### **Examen du Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Fait sienne* la recommandation figurant dans le document DP/FPA/2004/CRP.1 tendant à supprimer le Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires;

2. *Recommande* que les secrétariats de l'OMS, de l'UNICEF et du FNUAP continuent de renforcer la coordination de leurs activités dans le domaine de la santé.

30 janvier 2004

## **2004/12**

### **Récapitulation des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2004**

#### *Le Conseil d'administration*

*Rappelle* qu'à sa première session ordinaire de 2004, il a :

#### **Point 1**

##### **Organisation des travaux**

Élu les membres ci-après du Bureau pour 2004 :

|                  |                                      |
|------------------|--------------------------------------|
| Président :      | S. E. M. Abdullah M. Alsaidi (Yémen) |
| Vice-Président : | Mme Gabriela Tanjala (Roumanie)      |
| Vice-Président : | M. Marco Balarezo (Pérou)            |

Vice-Président : M. Thure Christiansen (Danemark)

Vice-Président : M. Félix Mbayu (Cameroun)

Adopté l'ordre du jour et le plan de travail de sa première session annuelle de 2004 (DP/2004/L.1 et Corr.1);

Adopté le rapport de sa seconde session ordinaire de 2003 (DP/2004/1);

Adopté son plan de travail annuel pour 2004 (DP/2004/CRP.1);

Adopté le plan de travail provisoire de sa session annuelle de 2004;

Arrêté le calendrier ci-après pour ses sessions futures de 2004 :

Session annuelle de 2004 : 14-23 juin 2004

Seconde session ordinaire de 2004 : 20-24 septembre 2004

## **Débat consacré au PNUD**

### **Point 2**

#### **Évaluation**

Adopté la décision DP/2004/9 du 30 janvier 2004 sur l'évaluation : réponse de la direction à l'évaluation des rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement;

### **Point 3**

#### **Plan de financement pluriannuel**

Adopté la décision 2004/1 du 30 janvier 2004 sur l'établissement des rapports sur le plan de financement pluriannuel pour 2004-2007;

### **Point 4**

#### **Fonds de développement des Nations Unies pour la femme**

Adopté la décision 2004/10 du 30 janvier 2004 sur le plan de financement pluriannuel d'UNIFEM pour 2004-2007;

### **Point 5**

#### **Programmes de pays et questions connexes**

Approuvé les programmes pour les pays suivants :

Afrique : Bénin, Kenya, Niger, République centrafricaine, République du Congo et Sierra Leone;

États arabes : Djibouti;

Asie et Pacifique : Pakistan et Thaïlande;

Europe et Communauté d'États indépendants : Croatie, Fédération de Russie, Lituanie et Pologne;

Amérique latine et Caraïbes : Équateur;

Pris note des prorogations d'un an du deuxième cadre de coopération pour la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée et de la

prorogation d'un an du premier cadre de coopération sous-régionale des pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et de la Barbade (DP/2004/9);

Approuvé la prorogation de deux ans du deuxième cadre de coopération pour le Guyana (DP/2004/9);

Approuvé la prorogation d'un an du deuxième cadre de coopération au titre de la coopération technique entre pays en développement (DP/CF/TCDC/2/EXTENSION I);

Adopté la décision 2004/2 du 30 janvier 2004 sur l'assistance au Myanmar;

#### **Point 6**

##### **Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Adopté la décision 2004/3 du 30 janvier 2004 sur le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets;

#### **Débat consacré au PNUD et au FNUAP**

#### **Point 7**

##### **Recommandations du Comité des commissaires aux comptes**

Pris note du rapport du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets sur la suite donnée au rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2001-2002 (DP/2004/10);

Adopté la décision 2004/4 du 30 janvier 2004 sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant le PNUD et le FNUAP;

#### **Point 8**

##### **Rapports au Conseil économique et social**

Adopté la décision 2004/6 du 30 janvier 2004 sur les rapports de l'Administrateur du PNUD et du Directeur exécutif du FNUAP au Conseil économique et social;

#### **Point 9**

##### **Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA**

Adopté la décision 2004/5 sur la suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA;

## **Débat consacré au FNUAP**

### **Point 10**

#### **Programme de pays et questions connexes**

Approuvé les programmes pour les pays suivants :

Afrique : Bénin, Kenya, Lesotho, Niger, République démocratique du Congo, et Sierra Leone;

Asie et Pacifique : Afghanistan et Pakistan;

Amérique latine et Caraïbes : Cuba et Équateur;

Adopté la décision 2004/8 du 30 janvier 2004 sur le programme multinational du FNUAP pour 2004-2007;

Pris note de l'examen du programme multinational du FNUAP pur 2000-2003 (DP/FPA/2004/3/Add.1);

### **Point 11**

#### **Plan de financement pluriannuel**

Adopté la décision 2004/7 du 30 janvier 2004 sur le plan de financement pluriannuel du FNUAP pour 2004-2007;

### **Point 12**

#### **Questions diverses**

#### **Examen du Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires**

Adopté la décision 2004/11 du 30 janvier 2004 visant à supprimer le Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires;

Tenu les réunions d'information et les consultations informelles suivantes :

#### **PNUD**

Prise en compte des sexospécificités au PNUD;

Recouvrement des coûts;

#### **FNUAP**

Sûreté des produits de santé en matière de reproduction;

Programme multinational pour 2000-2003; documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté; approches sectorielles; violence fondée sur le sexe;

Faire de la maternité sans risque une réalité : un partenariat pour la concertation et l'action;

## **Réunion commune**

Tenu une réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM les 23 et 26 janvier 2004, au cours de laquelle ont été examinées les questions suivantes : initiatives régionales en matière de VIH/sida; simplification et harmonisation; système des coordonnateurs résidents; et sécurité.

*30 janvier 2004*

## Plan de travail provisoire

### Conseil d'administration du PNUD/FNUAP

Session annuelle de 2004

14-23 juin 2004, Genève

| <i>Jour/date</i>                  | <i>Heure</i>            | <i>Point</i>                  | <i>Thème</i>   |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------------|--|
| <b>Lundi</b><br><b>14 juin</b>    | 10 heures-<br>13 heures | <b>Débat consacré au PNUD</b> |  |
|                                   |                         | 1                             | <i>Questions d'organisation</i><br>– Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session<br>– Adoption du rapport sur les travaux de la première session ordinaire de 2004 |
|                                   | 15 heures-<br>18 heures | 2                             | <i>Rapport annuel de l'Administrateur</i><br>– Rapport annuel de l'Administrateur pour 2003<br>– Rapports du Corps commun d'inspection<br>– Annexe statistique                         |
|                                   |                         | 2                             | <i>Rapport annuel de l'Administrateur (suite)</i>  |
| <b>Mardi</b><br><b>15 juin</b>    | 10 heures-<br>13 heures | 4                             | <i>Engagements de financement en faveur du PNUD</i><br>– État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires en faveur du PNUD                                      |
|                                   | 15 heures-<br>17 heures | 8                             | <i>Volontaires des Nations Unies</i><br>– Volontaires des Nations Unies : rapport de l'Administrateur  |
|                                   | 17 heures-<br>18 heures |                               | Consultations informelles  |
| <b>Mercredi</b><br><b>16 juin</b> | 10 heures-<br>13 heures | 7                             | <i>Bureau des Nations Unies pour les services d'appui au projet</i><br>– Rapport annuel du Directeur exécutif  |
|                                   | 15 heures-<br>18 heures | 3                             | <i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i><br>– Rapport annuel axé sur les résultats  |
| <b>Judi</b><br><b>17 juin</b>     | 10 heures-<br>12 heures | 6                             | <i>Rapport sur le développement humain</i><br>– Rapport sur le développement humain (établi conformément à la résolution 57/264 de l'Assemblée générale)                               |
|                                   |                         | 9                             | <i>Évaluation</i><br>– Suivi de la réponse de la direction à l'évaluation du rôle du PNUD dans le processus des DSRP   |

| <i>Jour/date</i>            | <i>Heure</i>            | <i>Point</i> | <i>Thème</i>  |
|-----------------------------|-------------------------|--------------|---|
|                             |                         |              | – Complément d'information concernant le rapport sur l'évaluation des rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement                        |
|                             | 12 heures-<br>13 heures |              | Consultation informelle sur la prise en compte des sexes au PNUD  |
|                             | 15 heures-<br>17 heures | 5            | <i>Programmes de pays et questions connexes</i><br>– Projet de descriptifs de programme de pays<br>– Prorogation des cadres de coopération de pays          |
|                             | 17 heures-<br>18 heures | 17           | <i>Coopération technique entre pays en développement</i><br>– Rapport sur la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement         |
| <b>Vendredi<br/>18 juin</b> | 10 heures-<br>13 heures |              | <b>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</b>   |
|                             |                         | 11           | <i>Processus de programmation</i><br>– Rapport sur les progrès réalisés dans l'application de la décision 2001/11<br>– Rapport sur la programmation commune |
|                             |                         | 18           | <i>Propositions communes concernant l'établissement de rapports sur le plan de financement pluriannuel</i>  |
|                             |                         | 19           | <i>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM : proposition pour la réunion de 2005</i>                             |
|                             | 15 heures-<br>18 heures |              | Exposé sur un pays en transition  |
| <b>Lundi<br/>21 juin</b>    | 10 heures<br>13 heures  |              | <b>Débat consacré au FNUAP</b>  |
|                             |                         | 13           | <i>Rapport annuel du Directeur exécutif</i><br>– Rapport du Directeur exécutif pour 2003  |
|                             | 15 heures<br>18 heures  |              | Manifestation spéciale  |
| <b>Mardi<br/>22 juin</b>    | 10 heures<br>13 heures  | 13           | <i>Rapport annuel du Directeur exécutif (suite)</i>   |
|                             |                         | 14           | <i>Engagements de financement en faveur du FNUAP</i><br>– Rapport sur les engagements de financement en faveur du FNUAP                                     |
|                             | 15 heures<br>18 heures  | 15           | <i>Programmes de pays et questions connexes</i><br>– Projets de descriptif de programme de pays<br>– Note sur l'assistance au Myanmar                       |
| <b>Mercredi<br/>23 juin</b> | 10 heures<br>13 heures  | 16           | <i>Évaluation</i><br>– Rapport périodique sur l'évaluation  |

---

| <i>Jour/date</i> | <i>Heure</i> | <i>Point</i> | <i>Thème</i>  |
|------------------|--------------|--------------|---|
|                  |              |              | <b>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</b>                                     |
|                  |              | 10           | <i>Audit et contrôle internes</i>   |
|                  |              |              | – Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'audit et le contrôle interne |
|                  |              | 12           | <i>Missions de visites</i>  |
|                  |              |              | – Rapports sur les missions de visites  |
| 15 heures        |              | 20           | <i>Questions diverses</i>   |
| 18 heures        |              |              | Adoption des décisions  |
|                  |              | 1            | <i>Questions d'organisation</i>   |

---